



LA FOI DEMANDE TOUJOURS UNE ACTION : La parole d'autorité (niveau 1)

Pasteur Mamadou P. KARAMBIRI

06 Mars 2022

La foi est une ferme assurance des choses qu'on espère et une démonstration de celles qu'on ne voit pas encore. Elle induit un sentiment d'assurance venant du cœur qui entraîne une action ; déclenchant ainsi le miraculeux dans nos vies. La foi est comme une pièce de monnaie à double face qui implique « Croire puis Agir ». La foi est spirituelle et non religieuse. Elle est différente de la croyance qui est juste religieuse et/ou traditionnelle. La Bible nous dit que même les démons croient en Dieu, mais ils tremblent !

La foi est une clef qui s'acquiert par la connaissance et la communion avec le Saint Esprit qui est le « Donateur de cette clef ». La foi implique toujours une action dont le premier niveau est la parole d'autorité.

C'est pour cela que Jésus nous exhorte à avoir le genre de foi que Dieu a (Pistis en grec) et à fonctionner comme Dieu lui-même : avoir la foi divine – Proclamer - Ne pas douter –voir l'accomplissement ! (Marc 11 :22-23). Nous devons donc fonctionner comme notre créateur qui « dit et la chose arrive » ! Exerçons-nous à la parole d'autorité qui est efficace. Notre manière de parler est importante car la parole est créatrice. Nos paroles quotidiennes doivent être positives et constructives car les paroles sont des épées tranchantes, aussi évitons les paroles négatives qui nous condamnent mais proclamons avec foi celles qui nous justifient et nous affranchissent.

Comprendre la parole d'autorité est fondamental pour la vie chrétienne. En s'inspirant du naturel, nous voyons l'autorité déléguée des agents de l'Etat et surtout aux hommes de tenue qui exercent au nom de l'Etat pour imposer le respect et la discipline.

L'histoire du centenaire romain, un « païen » dont la « grande foi » étonna même Jésus, lui permit de donner une importante leçon de foi à ses propres disciples (Matthieu 8 :8-10). Exercer l'autorité déléguée implique la reconnaissance de l'autorité centrale et notre propre soumission à cette autorité ! Pour nous chrétiens, cela implique une foi et une soumission inconditionnelle au Saint Esprit afin que nos paroles d'autorité aient l'impact recherché.

Jésus exerça à plusieurs reprises son autorité à travers des paroles, en menaçant la tempête (Matthieu 8 :23-27) et réprimandant ses disciples pour leur « peu de foi » face à cette situation.

Il leur montrait ainsi qu'ils ne le connaissaient pas et ne réalisaient pas que la peur paralyse la foi.

La foi implique de proclamer la parole face aux situations auxquelles nous faisons face. C'est pourquoi face aux démoniaques à Gadara, la parole d'autorité proclamée par Jésus apporta la délivrance.

Quand Jésus délègue son autorité à ses disciples pour aller « annoncer la bonne nouvelle » et « chasser les démons en son nom », il leur donne à leur retour, une nouvelle leçon à se réjouir du fait que leurs noms sont écrits dans les cieux et non du fait que les démons leur sont soumis.

Ces paroles s'adressent également à notre génération, Jésus nous a dit d'aller et d'exercer notre autorité en évangélisant, en guérissant les malades etc. Exerçons convenablement notre langue afin que notre foi s'affermisse par des paroles d'autorité du niveau primaire de la foi.

Apprenons à nous discipliner à tous égards en reconnaissant et en nous soumettant aux autorités naturelles et spirituelles établies, afin que nous puissions à notre tour exercer convenablement notre autorité déléguée.

Shalom !